



**HAL**  
open science

## Sur l'édition *Donc c'est non* d'Henri Michaux publiée par Jean-Luc Outers

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur l'édition *Donc c'est non* d'Henri Michaux publiée par Jean-Luc Outers. *FRACAS*, 2016, 34, pp.1-5. halshs-01308214

**HAL Id: halshs-01308214**

**<https://shs.hal.science/halshs-01308214>**

Submitted on 27 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FRACAS

numéro 34

le 27 avril 2016

Groupe de recherche  
sur la langue et la littérature françaises  
du centre et d'ailleurs  
(Tokyo)

contact : [revuefracas2014@gmail.com](mailto:revuefracas2014@gmail.com)

Sur l'édition *Donc c'est non* d'Henri Michaux publiée par Jean-Luc Outers

Takeshi MATSUMURA

Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, Jean-Luc Outers a eu l'heureuse idée de rassembler, sous le titre de *Donc c'est non*<sup>1</sup>, 91 groupes de lettres qu'Henri Michaux a écrites ou reçues, autour du sujet principal qui est le refus catégorique. Chaque fois qu'on lui proposait un prix littéraire, un entretien, une réédition de ses textes en poche ou dans la Bibliothèque de la Pléiade, une reproduction de ses portraits photographiques, une participation à un colloque ou à une émission radiophonique, ou encore une récitation publique, une mise en musique, une adaptation théâtrale ou cinématographique de ses textes, l'écrivain disait : « Non ». Chacun lira avec intérêt et profit ces lettres.

Car pour les littéraires, elles contiennent non seulement des informations utiles sur l'attitude de l'auteur, mais aussi parfois des observations précieuses sur ses propres œuvres. Citons entre autres le passage suivant, qui se trouve dans la lettre du 5 avril 1981 envoyée à Robert Smadja, qui en 1982 a soutenu à l'Université de Paris IV une thèse sur *Poétique du corps*<sup>2</sup> :

Votre regard observateur et critique voit et reçoit<sup>3</sup> l'ensemble de mon œuvre en sa totalité et comme d'un seul tenant. Je ne suis pas à ce mirador. Pour moi, elle est et reste un parcours. Des années, des décennies séparent les parties, les livres. (p. 159-160)

En partant de cette remarque et bien d'autres<sup>4</sup>, on pourrait sans doute proposer des lectures intéressantes de plusieurs textes d'Henri Michaux.

---

<sup>1</sup> Henri Michaux, *Donc c'est non. Lettres réunies, présentées et annotées* par Jean-Luc Outers, Paris, Gallimard, 2016. L'éditeur lui-même présente l'ouvrage sur le site internet de la RTBF : [https://www.rtb.be/musiq3/article/detail\\_henri-michaux-donc-c-est-non?id=9234569](https://www.rtb.be/musiq3/article/detail_henri-michaux-donc-c-est-non?id=9234569). Parmi les comptes rendus, voir par exemple celui de Pierre Assouline, paru dans *Le Magazine littéraire*, avril 2016, p. 3 (<http://www.magazine-litteraire.com/mensuel/566/quoi-michaux-est-il-non-01-04-2016-138712> ; on pourra lire également son blog *La République des livres*, sur le site suivant : <http://larepubliquesdeslivres.com/de-quoi-michaux-est-il-le-non/>) ou celui de Maurice Mourier, « Il n'y a pas de camarades du "non" » disponible sur le site *En attendant Nadeau* (<http://www.en-attendant-nadeau.fr/2016/03/22/michaux-camarades-non/>).

<sup>2</sup> Voir <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36027229k>.

<sup>3</sup> Lire *perçoit* ?

<sup>4</sup> Voir par exemple la lettre à Mauricio Kagel du 26 août 1965 : « Reconstituer l'univers rythmique de la mescaline est un risque suffisamment énorme pour qui ne l'a pas connue. Il faut vous en tenir à celui-là. » (p. 92) ou celle à Guy Gonnin du 20 avril 1976 : « Il n'est pas uniquement simple ce H.M. Il a cherché dans plusieurs directions. » (p. 124).

De même, pour les lexicographes, ce serait une bonne occasion de se pencher sur son vocabulaire<sup>5</sup>. Je pense par exemple au substantif féminin *vedettomanie* qui, bien qu'absent du *Trésor de la langue française*<sup>6</sup> et du *Französisches Etymologisches Wörterbuch*<sup>7</sup>, apparaît dans la lettre publique du 8 juin 1951 adressée à Justin Saget. Voici le contexte :

Ceux-ci [= les prix littéraires] augmentent en nombre et en tapage, grâce à la vedettomanie (quoiqu'il n'y en ait pas encore plus de deux ou trois par jour), peut-être avez-vous raison et faut-il y aller de ma déclaration ? (p. 61)

Cette attestation précède celles de 1955 et de 1963<sup>8</sup> enregistrées dans la *Base historique du vocabulaire français*<sup>9</sup>. Est-ce alors la première attestation ? Il me semble que non, car une petite enquête nous permet de relever au moins quatre occurrences antérieures, datées de 1927 à 1937<sup>10</sup>.

L'ouvrage appelle pourtant quelques remarques critiques. Tout d'abord, la présentation de chaque lettre n'est pas tout à fait conforme à celle qui est en cours dans ce genre de publication. Certes, l'éditeur nous apprend dans sa « Note sur la présente édition » (p. 23) que les lettres qu'il publie proviennent de différents fonds comme les archives Michaux, la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, etc. et il indique d'une manière peu précise que telle ou telle correspondance se trouve dans tel ou tel fonds. Ces indications sont si vagues qu'on ne peut pas savoir par exemple d'où vient la première lettre publiée, qu'Henri Michaux a adressée à Jean Ballard (p. 25). Cette imprécision proviendrait-elle du fait que cette publication est destinée au grand public et

<sup>5</sup> Le vocabulaire d'Henri Michaux méritera d'être examiné d'une manière approfondie ; en attendant, voir mon article « Sur quelques mots des premiers écrits d'Henri Michaux », dans *Philologica Jassyensia*, 2016 (à paraître).

<sup>6</sup> Paul Imbs (dir.), *Trésor de la langue française*, 16 vol., Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994.

<sup>7</sup> Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 25 vol., Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002 ; voir le t. 14, p. 224a, s.v. *velum*.

<sup>8</sup> Celle-ci est la seule que nous fournit Frantext.

<sup>9</sup> Consultable sur le site internet de l'ATILF.

<sup>10</sup> Voici ces quatre occurrences précoces : (1) Charles de Saint-Cyr, « Encore à propos de “Chapeau de paille d'Italie” », dans *La Semaine à Paris*, les 16-23 décembre 1927, p. 79 : « On n'a pas voulu comprendre que la vedettomanie était une catastrophe. » ; (2) *Comœdia*, le 11 juin 1929, p. 2 : « On annonce que Mme Dina Galli jouera *L'Actrice*, de M. Augusto de Angelis. Cette pièce évoquera la vie de son interprète. Voilà où mène la vedettomanie... à Milan et ailleurs. » ; (3) *L'Echo d'Alger*, le 26 avril 1931, p. 2 : « Très prochainement le grand impresario M. Ed. Rasimi, directeur du Casino de Lyon, présentera sur la scène du théâtre de l'Alhambra la revue “100 %”. [...] Parmi les principaux tableaux, nous citerons “French Colonial Exhibition”, “l'Hostellerie moderne”, “Valses célèbres”, “la Vedettomanie”. » ; (4) *Le Populaire*, le 14 mai 1937, p. 6 a un article intitulé « *Vedettomanie* ». Et dans cet article, on lit : « [...] La vedettomanie, à peu près partout, est détestable et plus nuisible au progrès du cinéma que la critique faible ou intéressée, ce qui n'est pas peu dire, mais le plus fort, c'est que les vedettes n'en sont nullement responsables. »

qu'elle n'est pas une édition savante ? Si c'était un choix délibéré, on ne peut que regretter que le « grand public » soit traité si légèrement. N'aurait-il pas droit à disposer, pour chaque document, de renseignements élémentaires (fonds, éventuelle cote, etc.) qui lui permettraient de retourner facilement à la source au cas où il voudrait vérifier tel ou tel détail qui l'intéresse ?

De plus, mis à part quelques rares cas<sup>11</sup>, on ne trouve aucun renseignement sur les éventuelles publications antérieures des lettres recueillies. La lettre à Justin Saget du 8 juin 1951 dont j'ai citée un passage plus haut est certes munie exceptionnellement d'indications sur les publications antérieures, mais même dans ce cas-là, ces indications ne sont pas complètes, car l'éditeur a oublié de dire que cette lettre avait été recueillie aussi dans la Bibliothèque de la Pléiade<sup>12</sup>. Cette omission n'est pas si insignifiante qu'elle paraît, car le texte qu'on lit dans ces deux publications n'est pas tout à fait identique. Il y a un mot<sup>13</sup> qui, bien que présent dans la version de la Pléiade, est absent de la version Outers. Et la ponctuation diffère au moins dans cinq endroits<sup>14</sup>.

Ce constat nous conduit à nous poser une question : de quelle façon est intervenu Jean-Luc Outers ? Dans sa « Note sur la présente édition », il déclare qu'il a corrigé tacitement les « fautes ou coquilles » et que « la présentation des lettres a été harmonisée » (p. 23). Mais on ne voit pas très bien ce que signifie cette *harmonisation*. Veut-elle dire qu'il a corrigé la distinction peu convenable de la majuscule et de la minuscule de l'écrivain, par exemple ? L'éditeur aurait-il également modifié sa mauvaise ponctuation pour faciliter la lecture ? Face à l'absence totale de précision, les lecteurs se demandent avec anxiété dans quelle mesure le texte qu'ils ont sous les yeux est fidèle à l'état tel que l'avait laissé Henri Michaux.

Sur ce point, une comparaison rapide de la lettre n° 8, adressée à Gaston Gallimard (p. 37-38), avec la reproduction de l'autographe (p. 39) me semble être assez instructive ou angoissante<sup>15</sup>. Car dès sa première ligne, on rencontre une difficulté. Alors que l'édition date cette lettre du *23 avril 1942* (p. 37), l'original semble porter

<sup>11</sup> Voir par exemple la lettre à Franz Hellens du 13 septembre 1952 (p. 66, note 1).

<sup>12</sup> Henri Michaux, *Œuvres complètes, Édition établie* par Raymond Bellour avec Ysé Tarn, 3 vol., Paris, Gallimard, 1998-2004, La Bibliothèque de la Pléiade, t. 2, p. 1015.

<sup>13</sup> C'est le pronom *me* qu'on lit dans la Pléiade (*et me faut-il y aller de ma déclaration ?*) mais qui n'existe pas dans l'édition d'Outers (p. 61) comme on peut le constater dans ma citation, voir *supra*.

<sup>14</sup> Dans le passage suivant, les virgules que je mets entre parenthèses sont imprimées dans la Pléiade (p. 1015) mais ignorées par Outers (p. 60-61) : « J'ai cru comprendre à votre regard en coin (,) que vous aussi, [...]. Un mot d'éloge pourrait être joint, court (,) mais largement ouvert à l'imagination songeuse. [...] Je serai Intraitable, cela va sans dire, avec les jurys qui ne seraient pas strictement conformes au modèle ci-dessus indiqué, auquel je déclare me tenir (,) faute de mieux. C'est pour éviter à de peu prudents jurys une gênante erreur (,) que je souhaite ma décision connue (,) et ma lettre publiée [...]. »

<sup>15</sup> Je remercie Odile Dussud de m'avoir aidé à déchiffrer l'écriture ; il va sans dire pourtant que je suis le seul responsable de mes hypothèses.

plutôt comme date le 23 Aout 42 (p. 39). Au moins, c'était apparemment la lecture de Raymond Bellour quand il faisait allusion à cette lettre dans la chronologie qu'il a publiée dans le tome premier de son édition de la Pléiade (p. cxix). Selon cette chronologie, Henri Michaux l'aurait écrite le 23 août 1942<sup>16</sup> et non pas le 23 avril de la même année. Si Jean-Luc Outers avait eu des raisons sérieuses de lire *avril* et non pas *août*, il aurait pu nous en faire part tout en corrigeant la chronologie établie par Raymond Bellour et en proposant une nouvelle tranche biographique de l'écrivain pour l'année 1942.

D'autre part, on se demande pourquoi dans cette lettre l'éditeur a corrigé 42 en 1942. Était-ce pour *harmoniser* le millésime ? Cependant, dans la lettre n° 7 qui précède la nôtre, on lit 24 mars 42 et non pas 24 mars 1942. Les lecteurs sont vraiment embarrassés par l'incohérence de l'édition.

Même si elles ne sont pas aussi importantes, les autres différences qu'on trouve entre la lettre n° 8 imprimée et la photographie du manuscrit ne sont pas tout à fait dénuées d'intérêt. J'en ai relevé seize. En voici une liste sommaire :

- (1) première ligne du premier alinéa : *ou* après *l'on m'a lu* semble plutôt être une virgule dans l'autographe ;
- (2) deuxième ligne du premier alinéa : *en cabaret* se lit *au cabaret* dans le manuscrit ;
- (3) *ibid.* : comme *Dois-je* semble être écrit en retrait par l'auteur, un nouvel alinéa semble commencer ici ;
- (4) troisième ligne du premier alinéa : *je* n'est pas souligné dans l'autographe ;
- (5) cinquième ligne du premier alinéa : l'auteur semble avoir mis une virgule après *suis* ;
- (6) *ibid.* : dans l'autographe, on voit une virgule après *hélas* ;
- (7) *ibid.* : comme *J'espère* semble être écrit en retrait par l'auteur, un nouvel alinéa semble commencer ici ;
- (8) septième ligne du premier alinéa : *trois* est écrit en chiffre arabe par Henri Michaux ;
- (9) huitième ligne du premier alinéa : dans l'autographe on voit une virgule avant *sans* ;
- (10) *ibid.* : après *sans*, l'auteur semble avoir écrit *d'ailleurs* qu'il a biffé

<sup>16</sup> Tout en écrivant une autre le 22 août 1942 à Henri Parisot qui contient un même refus catégorique ; cette lettre est publiée aux pages 41-42 du recueil d'Outers, mais sans reproduction de l'autographe, on ne peut pas comparer les deux lettres.

ensuite ;

(11) première ligne du deuxième alinéa : dans l'autographe, on lit une virgule avant *seule* ;

(12) quatrième ligne du deuxième alinéa : le manuscrit porte une virgule avant *comme* ;

(13) dernière ligne du deuxième alinéa : on voit une ponctuation (point ou virgule ?) après *têtes*.

(14) dernière ligne du troisième alinéa : bien que la reproduction ne soit pas très claire, après *consulter*, il me semble possible de lire *ni vous assurément*.

(15) dernier alinéa : comme *Recevez* n'est pas écrit en retrait par l'auteur, la dernière ligne ne semble pas constituer un nouvel alinéa.

(16) *ibid.* : après *prie*, Henri Michaux ne semble pas avoir mis de virgule.

Pour le moins, cette liste de divergences nous force à nous demander si nous pourrions vraiment faire confiance à la lecture de l'éditeur. Pour chaque lettre, ne devrions-nous pas retourner à sa source ? Mais puisque la localisation des lettres n'est pas précisée comme je viens de le signaler, notre tâche serait assez pénible. Si l'éditeur voulait revoir son ouvrage lui-même ou demander à un collègue compétent (il doit y en avoir parmi ses confrères de l'Académie royale ou dans la maison d'éditions Gallimard) de le réviser d'un bout à l'autre, il nous épargnerait bien des difficultés.